

Décision

Générale

colonial

Décision n° 757 décision n° 757 du 23 août 1940

n° 757

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
23 août 1940

Numéro JO
n° 525 du 31/08/1940

Date du numéro
31 août 1940

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de convalescence de trois mois à passer dans les Etablissements français de l'Inde est accordé à M. Gnanadicom (Etienne), contrôleur principal avant 3 ans du cadre local des P. T. T. chargé des fonctions de chef de la section du matériel du Service des finances. Ce fonctionnaire, classé à la 2e catégorie, qui voyage seul, prendra passage sur le cargo yougoslave Drara quittant Djibouti vers le 24 août 1940 à destination de Colombo où il transbordera pour se rendre à Pondichéry par voie ferrée.